



Procédure de suivi : Protocole de retour sur l'évènement

Ce protocole propose un protocole clair pour encadrer le retour sur un événement difficile vécu en camp. Il vise à soutenir les équipes et les participants sur les plans psychosocial et organisationnel, afin de favoriser une reprise saine et sécurisante.

Être bien préparée

- **Désigner un.e employé.e comme responsable psychosocial du camp (RPC).** Son rôle consistera à soutenir le personnel dans la gestion de l'ensemble des problématiques d'ordre psychosocial et de coordonner la mise à exécution des protocoles d'intervention à caractère psychosocial.
- **Identifier, contacter et rencontrer, si possible, les principaux partenaires extérieurs de la mise à exécution de ce protocole :** Avant le début de la haute du camp, rencontrer les intervenant.e.s du CIUSSS ou du milieu afin de leur présenter le présent protocole à des fins de validation et de coordination.
- **Disposer d'un répertoire des ressources externes d'aide en matière psychosociale :** s'assurer de la disponibilité de ces ressources en tout temps.
- **Disposer d'outils d'intervention** pour soutenir les employé-es.
- **Former le personnel**, notamment sur l'écoute active et savoir identifier les signes de détresse.
- **Si nécessaire, prévoir un moyen de transport** (transporteur scolaire, autocar, etc.) et contacter un fournisseur pour convenir avec lui d'une entente, énonçant sa disponibilité et les modalités de recours à ses services dans l'éventualité d'une évacuation complète du camp.
- **Disposer d'une trousse de contrôle** incluant les listes des groupes de participants et des employés pour la prise des présences, ainsi que des fiches d'inspection des bâtiments et des emplacements extérieurs du camp (champ de tir à l'arc, terrain de soccer, piste d'hébertisme, sites de feu de camp, etc.) Ces fiches seront distribuées aux employés qui procéderont au ratissage du camp pendant que les occupants se rassemblent.
- **Former le personnel**, notamment par des exercices de simulation réguliers qui mettent en scène des figurants. Faire suivre ces exercices d'un échange avec les participants.

En situation d'urgence

- **Tout de suite après l'accident ou le sinistre ait été maîtrisé, mobiliser la-le responsable psychosocial du camp (RPC).**
- **Consulter l'ensemble des informations et des documents au sujet de la situation de crise.**

- Rencontrer les employées et participantes impliquées.
- **Sur la base des informations obtenues, élaborer un plan d'intervention spécifique** destiné à un ou plusieurs personnes. Ce plan visera essentiellement à permettre aux victimes et aux témoins d'exprimer leur trop-plein d'émotions et à véhiculer auprès d'eux les messages appropriés.
- **Mettre en œuvre le plan d'intervention spécifique.**
- **Consigner les interventions dans le rapport d'accident ou d'incident.**
- **Communiquer avec les parents pour les informer de la situation**, et de la suite des choses. Les participantes et employées peuvent être amenées à quitter le camp.
- **Tenir informer la direction en tout temps.**

S

Code de conduite avec les victimes et les témoins d'un accident ou d'un sinistre

- Respecter le besoin et le désir des victimes et des témoins de parler ou non après les événements.
- Prendre le temps d'écouter ce qu'elles ont à dire, les laisser exprimer librement ce qu'elles ressentent. Se montrer empathique.
- Les encourager à vous parler aussi souvent qu'elles en ressentent le besoin.
- Répondre franchement aux questions en tenant compte de l'âge des personnes qui posent la question, ainsi qu'en respectant la ligne de communication établie par la direction, quitte à affirmer clairement ne pas pouvoir répondre à certaines questions.
- Parler aux victimes et aux témoins des ressources spécialisées qui peuvent les aider à composer avec la situation et les envoyer au besoin vers ces ressources.
- Se montrer attentif aux changements de comportement et demeurer disponible pour offrir son soutien.